

Retrait de certificat de residence

Par kamilia, le 14/04/2008 à 14:55

bonjour,

je suis arrivée en france en dec 2006 je suis mariée a un citoyens français en juillet 2006, actuellement il me rond la vie insuportable je voudrai savoir si on poura entamer le divorce vus que jai reçu mon certificat de resience de 10ans ça fait 1mois et si il ya un rique du retrait de la carte ,professionnelement j'ai un cdi dans un bureau de maitrise d'ouvre. RETRAIT de la carte c'est sa menace cotidienne merci